



LES MÉDIATIONS DANS LE SECTEUR DE L'ASSURANCE

Référence AD0002-25

Durée : un jour

Une formation pour s'acculturer aux différents types de médiation

OBJECTIFS

Connaître les situations dans lesquelles une Médiation peut être envisagée.

Appréhender les spécificités de ce Mode Alternatif de Règlement des Différends.

S'approprier cette approche.

PROGRAMME

- Historique et définition
- Médiation conventionnelle et médiation judiciaire
- Qu'appelle-t-on médiation de l'assurance ?
- Quelle autre place pour la médiation dans le secteur de l'assurance ?
- Approche organisationnelle : dans quels cas ?
- La médiation dans les relations du travail et lutte contre les RPS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Déroulé sur slides
Mises en situation
Partages d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

SECTEURS

Assurance. Cette formation peut-être adaptée à d'autres secteurs d'activités notamment la banque, l'immobilier

FORMAT

INTRA ou INTER
Collectif minimum 3 /
maximum 15
Présentiel
Distanciel synchrone

COMPÉTENCES

Approche de la gestion
Des conflits

THÈMES

Médiation
MARD

PUBLICS

DRH
Managers
Responsables
Gestionnaires Indemnisation

PRÉREQUIS

Auto-évaluations

Questionnaires : amont, aval à chaud, aval à froid

SUIVI DE SATISFACTION POUR CETTE FORMATION :

Nombre de satisfaits	Réponses totales	Taux de satisfaction
		%

Contact : Cécile FRAY CHARLOT

Cecile.fray.charlot@adgredior.fr

ADGREDIOR 8 rue Cadet 75009 Paris FRANCE - Tél. : 06 50 27 48 80 -

SASU au capital de 1000 EUR - SIRET 92152830300016 –

RCS - TVA Intracomm. FR46 921528303

Code NAF/APE 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11756662475 auprès du
Préfet de Région d'Ile-de-France